



Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educaci3n

<http://www.ei-ie.org>

CSEE

COMITE SYNDICAL EUROPEEN DE L'EDUCATION

Région européenne de l'IE

REGION
EUROPEENNE-
CSEE

Présidente
Christine BLOWER

Vice-Président(e)s
Odile CORDELIER
Andreas KELLER
Trudy KERPERIEN
Dorte LANGE
Galina MERKULOVA
Branimir STRUKELJ



5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tél +32 2 224 06 91/92
Fax +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuice.org
<http://www.csee-etuice.org>

Directrice européenne
Susan Flocken

Trésorier
Mike JENNINGS

Version préliminaire : note sur la conférence du CSEE

« Améliorer l'égalité des genres dans et par l'éducation »

7 et 8 mai 2018
Bakou, Azerbaïdjan

La Conférence du CSEE « Améliorer l'égalité des genres dans et par l'éducation », qui s'est tenue les 7 et 8 mai 2018 à Bakou, en Azerbaïdjan, a abordé la promotion de l'égalité des genres dans l'éducation, principalement la façon de surmonter les stéréotypes liés au genre, d'améliorer la représentation et la participation des femmes à la prise de décisions dans tous les secteurs de l'éducation, et de rendre la profession enseignante plus attrayante pour les hommes et les femmes.

Dans le contexte de l'actuel cadre législatif international et européen sur l'égalité et les droits de l'homme et des résolutions du CSEE adoptées à la Conférence du CSEE en 2016, et dans le sillage des recommandations du [Plan d'action de l'IE pour l'égalité des genres](#) (2015-2019), du [Plan d'action](#) du CSEE sur *l'égalité des genres dans les structures des syndicats d'enseignant(e)s et dans la profession*, et des recommandations du Comité permanent du CSEE pour l'égalité,

la Conférence reconnaît que :

1. même si l'égalité d'accès à l'éducation est garantie pour les filles et les garçons dans la plupart des pays de la région européenne, les stéréotypes liés au genre limitent encore les possibilités dans la vie des filles et des garçons et dressent pendant le cycle d'éducation des obstacles qui influent sur leur carrière et leurs choix de vie.
2. la ségrégation dans les domaines d'études pour les femmes et les hommes demeure un grave problème dans l'actuel système éducatif et entraîne la ségrégation entre les genres sur le marché du travail, avec une sous-représentation des femmes dans le domaine des TIC, des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) et peu d'hommes enclins à choisir une carrière dans l'éducation, la santé et les services publics.
3. même si la majorité des employé(e)s travaillant dans le domaine de l'éducation sont des femmes, la ségrégation horizontale persiste dans la profession. Un pourcentage élevé de femmes travaillent dans la petite enfance et l'enseignement primaire, les emplois dans ces secteurs étant souvent associés à la prestation de soins et généralement moins rémunérés que des emplois dans d'autres secteurs de l'éducation. Les hommes quant à eux sont surtout employés à des postes mieux rémunérés et de statut supérieur (par exemple dans l'enseignement tertiaire).
4. en raison des défis que représente la conciliation vie privée-vie professionnelle et de la répartition inégale des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes, les femmes sont encore sous-représentées dans des postes de direction

et de responsabilité, tant dans l'enseignement et l'éducation que dans les syndicats¹.

5. le manque d'adéquation et de viabilité des investissements publics dans l'éducation et la formation des enseignant(e)s rend la profession peu attrayante et a un impact négatif sur la qualité de l'éducation.

Les participant(e)s à la Conférence s'engagent à :

1. traiter tous les aspects de l'égalité des genres dans l'éducation et l'enseignement, y compris l'élimination des stéréotypes liés au genre, la ségrégation entre les genres et l'écart de rémunération, l'amélioration de la représentation des femmes dans les postes de direction et la promotion d'un langage neutre en termes de genre.
2. aborder et promouvoir l'égalité dans le dialogue social et la négociation collective en mettant l'accent sur l'augmentation des salaires et les conditions de travail décentes, sur la base de l'égalité pour les femmes et les hommes
3. tenter d'inclure l'égalité des genres et les approches sensibles à la dimension de genre dans le cadre législatif (ex. : loi sur le congé de maternité/paternité et l'équilibre vie professionnelle/vie privée)
4. prendre des dispositions dans la structure syndicale pour soutenir davantage le travail des syndicats de l'éducation sur l'égalité des genres, en appliquant par exemple l'égalité au sein des comités, la présence de femmes dans les comités de négociation collective, en promouvant la planification de la relève pour les femmes occupant des postes de direction
5. faire du lobbying pour un investissement public en faveur l'éducation, en vue d'assurer que les enseignant(e)s disposent, au cours de leur formation initiale et du développement professionnel continu, des outils et des connaissances sur la façon d'enseigner des sujets liés à l'égalité des genres et aux droits de l'homme
6. promouvoir une approche qui implique l'ensemble des enseignant(e)s, des chefs d'établissements, des élèves, des parents, ainsi que les prestataires de service dans les institutions éducatives
7. relever des défis pour l'égalité pour les migrant(e)s et les réfugié(e)s afin d'assurer l'égalité d'accès à l'éducation pour tous les enfants
8. promouvoir l'inclusion de l'égalité des genres et les valeurs de respect mutuel dans le programme adressé aux enfants dès leur plus jeune âge, avec des outils et des méthodes adaptés aux besoins des apprenant(e)s
9. sensibiliser et promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation à l'époque de la numérisation
10. mettre en œuvre et promouvoir des mesures concrètes et pratiques contre la violence liée au genre
11. promouvoir et soutenir une éducation à la citoyenneté démocratique active en vue de soutenir l'égalité des chances pour les hommes et les femmes.

¹ Rapport sur l'enquête du CSEE « [Égalité des genres dans les syndicats de l'éducation dans un contexte d'austérité](#) », 2014.

